

Appel à candidatures « *Marcel Bataillon* »

Durée du contrat (10 mois)

Appel à candidatures

Appel ouvert du 22 octobre au 9 décembre 2018 (17h, heure de Madrid)

Durée du contrat : dix mois, à compter du 1^{er} octobre 2019

Les candidatures devront être présentées au format électronique en complétant un formulaire en ligne.

Le dossier de candidature pourra être rédigé soit en français, en anglais ou en espagnol. En revanche, le projet de recherche devra nécessairement être rédigé en version bilingue : français-anglais ou espagnol-anglais.

Cet appel à candidatures est destiné à **des chercheurs, de toute nationalité, titulaires d'un doctorat depuis au moins 4 ans et au plus 10 ans**. La date de validation du doctorat est celle de la soutenance de la thèse de doctorat. La date d'obtention du titre de docteur doit être comprise entre le **31/12/2015 et le 01/01/2008**.

Calendrier

Période de dépôt des candidatures : 22 octobre au 9 décembre 2018 (17h, heure de Madrid)

Date limite de candidature : 9 décembre 2018 (17h00, heure de Madrid)

Les candidatures soumises après cette date ne seront pas acceptées.

Les candidatures **sont reçues exclusivement par le système de candidature électronique en ligne sur le site de candidature du MIAS**.

Les candidatures par mail ou par courrier ne sont pas acceptées.

Processus de sélection

- Chaque candidature sera évaluée par deux évaluateurs externes indépendants proposés par le Conseil Scientifique International du MIAS et le Président du Conseil scientifique de la Casa de Velázquez.
- Le Conseil Scientifique International du MIAS, en fonction des critères d'évaluation et des rapports d'évaluation remis par des chercheurs indépendants, établira une liste de candidats à auditionner puis proposera la liste de candidats retenus, ainsi qu'une liste complémentaire, classés par ordre de mérite.
- Publication des résultats à partir du 14 mai 2019

Suivez les réseaux sociaux du MIAS sur [Facebook](#) y [Twitter](#)

MIAS: Définition

Suivant le modèle d'Institut d'études avancées créé à Princeton, puis développé à Berlin, Uppsala, Fribourg, Zurich ou Paris, le MIAS oriente sa politique d'invitation vers des chercheurs individuels, déchargés pendant leur séjour de toute obligation pédagogique ou administrative, pour développer un projet innovant dans un environnement propice au débat scientifique entre les disciplines et les civilisations. Le MIAS encourage

l'interdisciplinarité et soutient les projets d'excellence dans le champ des Sciences humaines, sociales et juridiques, dans une perspective transversale, partant du monde ibérique jusqu'à la dimension globale.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse aux chercheurs de **toute nationalité, titulaires d'un doctorat obtenu entre le 31/12/2015 et le 01/01/2008**. Les candidats devront proposer un projet de recherche en lien avec les orientations du MIAS.

Critères de sélection

- La qualité du dossier scientifique du candidat (parcours académique et scientifique, publications, participation à des activités internationales)
- La qualité et la potentialité du projet de recherche

Dossiers de candidatures

Les candidats déposent leur candidature à l'aide d'un formulaire en ligne. Le dossier comprend :

- un formulaire de candidature dûment rempli ;
- un curriculum vitae, incluant une liste des principales publications (voir format en annexe sur la plateforme de candidatures), rédigé en français, en espagnol ou en anglais ;
- une copie scannée et certifiée conforme du titre de docteur ou du PhD ;
- une copie scannée d'un document national d'identité ou passeport en cours de validité ;
- une présentation du projet de recherche (voir format en annexe sur la plateforme de candidatures), nécessairement en deux langues : français-anglais ou espagnol-anglais ;
- à titre optionnel, une ou deux lettres de recommandation maximum, faisant état de la qualité du dossier, dont l'une témoignant de la potentialité du projet de recherche dans un laboratoire de recherche français, au choix du candidat.

Attention : le projet de recherche est à rédiger nécessairement en deux langues : français-anglais ou espagnol-anglais, au choix du candidat.

Tout dossier incomplet ou non conforme sera refusé.

Conditions

- Rémunération 10 mois : 27.000 € bruts (approx.), sous contrat de droit local espagnol (« investigador »)
- Hébergement : le MIAS prend en charge l'hébergement du candidat dans les installations de la Casa de Velázquez de Madrid dans le respect du Règlement intérieur de la Casa de Velázquez ([VOIR règlement intérieur](#)).
- Moyens pour la recherche : le candidat s'engage à participer à la vie scientifique et aux activités de l'Institut (colloques, séminaires, tables rondes, etc.) ; il disposera également d'espaces propices à la recherche. Le MIAS facilitera également l'intégration du candidat pendant son séjour dans l'environnement scientifique immédiat.

Obligations du chercheur

Le chercheur du MIAS accepte la charte du résident qui implique plusieurs engagements de sa part :

- Participation régulière aux activités du MIAS (colloques, conférences, séminaires)
- Développement du projet de recherche conformément à la documentation présentée dans le cadre du processus de sélection.
- Obligation de mentionner le rattachement au MIAS dans les publications et documents produits pendant la durée de la résidence.
- Le projet mené à bien pendant le séjour doit obligatoirement correspondre à celui déposé dans le cadre de cet appel à candidatures.